

SAISON 2006/2007

**PROCES-VERBAL N°2
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL
Vendredi 03 Février 2007**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président
Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Daniel MURAIL, Secrétaire Général
Jean-Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint
Christian ALBE, Trésorier Général
Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint

Membres élus du Comité Directeur Fédéral

Mesdames Dominique MAINGUY-GOASDOUE, Isabelle LALANNE, Valérie DELOUTRE
Mademoiselle Brigitte TROUILLET
Docteur Richard GOUX, Médecin Fédéral
Messieurs Jean-Charles BADIN, Jean-Claude BOUR, Serge DELOUTRE, Francis DRUENNE, André GLAIVE, Patrick RACHARD, Jacques SHAW, Eric TANGUY, Robert FLANDIN

Membre de la LNV

Monsieur Pierre COQUAND, Président de la LNV

Excusés :

Madame Claude DENGREVILLE
Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de mission
Messieurs Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing
Patrick VARACHAUD, Maurice BOISSEAU
Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV
Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV

Assistent :

Messieurs Michel COGNE, Directeur Technique National
Laurent NEUVILLE, Directeur de la FFVB
Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique National Adjoint
Jean-Pierre MELJAC, Président de la Commission Centrale Sportive
Jean-Pierre FLEUTIAUX, Chargé de mission auprès des Fédérations Affinitaires, Scolaires et du Sport Entreprise
Philippe BLAIN, Entraîneur de l'Equipe de France

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007

Date de diffusion : 16/03/2007
Auteur : Daniel MURAIL

Ordre du Jour :

			PAGES
1		INFORMATIONS DU PRESIDENT	GP 3 à 4
	11	Activités du Président	3
	12	Clubs de N1	3-4
2		ADOPTION DES PV	DM 5
	21	PV des Comités Directeurs Fédéraux	5
	22	PV des Bureaux Exécutifs	5
	23	PV des Commissions Centrales (adoptés aux PV BE n°4, 5, 6)	5
	24	PV des Commissions de Discipline (présentés aux PV BE n°4, 5, 6)	5
3		VIE FEDERALE	DM 6 à 9
	31	Communication Assemblée Générale : dates et planning	6
	32	Développement territorial : Groupe CNOSF – MJSVA	6
	33	Beach Volley : Situation – RGEN et BFI	LM 6
	34	Catégories Espoirs	AG 7
	35	Devoirs d'accueil et de formation des clubs	AG 7
	36	Politique de l'emploi	DM 7-8
	37	Coupe de France (Jeunes et Seniors)	JPM 9 PB
	38	Commission des Agents Sportifs	DM 9
4		POINT FINANCIER	CA 10
	41	Situation financière	10
5		DTN	MC 10 à 11
	51	Secteur Féminin	GP 10
	52	Secteur Beach Volley	LM 11
	53	Secteur Masculin	GP 11
6		LNV	GP 12
	61	Calendrier	12
	62	Avenants à la convention	12
7		COMMUNICATION	GP -
	71		
8		MARKETING	TS -
	81		
9		INTERNATIONAL	PB -
	91		

Le Président,
Gil PELLAN

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
Date de diffusion : 16/03/2007
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1.1. Activités du Président

Sans vouloir faire un bilan de mi-olympiade, le Président Gil PELLAN souhaite rappeler la nécessité de continuer, ensemble, les chantiers ouverts à la Fédération Française de Volley-Ball.

Le Volley-Ball est à la croisée des chemins et il est nécessaire de faire prendre conscience à tous les dirigeants de la nécessité de la rénovation pour que le Volley-Ball ne devienne pas une discipline mineure dans l'avenir.

Il est nécessaire de poursuivre les changements fondamentaux qui amènent probablement des résistances :

- ✚ le Haut-Niveau est en train de bouger, en particulier au travers des réunions des clubs de N1,
- ✚ le Beach Volley est sur le bon rail après la mise en place des bases,
- ✚ le Volley-Ball féminin nécessite de la patience, ainsi que du temps et passe par les fondamentaux,
- ✚ d'autres chantiers n'ont pas reçu toute l'attention nécessaire : le loisir, les vétérans.

La mise en place de quelques ajustements sur notre organisation est nécessaire pour améliorer notre efficacité.

Les membres du Comité Directeur Fédéral sont les porte-paroles et les ambassadeurs de la FFVB auprès des clubs, Liges Régionales et Comités Départementaux.

1.2. Clubs de N1

Synthèse présentée par André GLAIVE :

Ces réunions se sont effectuées le 15 Décembre 2006 avec les masculins et le 2 Février 2007 pour les clubs féminins (soit 23 clubs sur 28), avec Valérie DELOUTRE, le Président et le DTN :

- ✚ le budget des clubs de N1 est de 140 à 240 K€ pour les féminins avec 0 à 8 salariés et 100 à 310 licenciés ; celui des clubs masculins est de 140 à 340 K€, avec 1 à 12 salariés pour 100 à 330 licenciés,
- ✚ les clubs souhaitent la création d'une commission spécifique et le retour à des BFI sur papier,
- ✚ dans une poule unique de 14 clubs, il est demandé un nombre de descentes ramené à 3. Ce point amène une réflexion générale sur la montée descente de toutes les poules,
- ✚ le comptage de points identique à celui en Pro AM et le fractionnement de 10, est évoqué comme positif avec une large majorité,

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

- ✚ les clubs de N1 souhaitent une meilleure considération de leurs cadres techniques, être aidés dans leur demande de rénovation de salles et souhaitent avoir l'édition d'un manuel des recommandations par la FFVB,
- ✚ la proposition d'envoyer 15 jours avant à la Fédération la liste des joueurs avec contrat professionnel, transfert, mutation et situation de la nationalité est acceptée. Si le dossier du joueur provient 75 heures avant le début du championnat, la qualification se fera après le 3^{ème} match. Si la présentation s'effectue après ce délai la qualification sera prononcée après les matches retour,
- ✚ l'ensemble des participants souhaite passer à 3 contrats professionnels (Français, UE, assimilés étrangers), les autres étant des joueurs de statut amateur (permettant un 2^{ème} contrat) selon les principes de la CCNS et demande de 3 mutés voire également l'étude d'un joker médical qui reste à définir. Ces mesures sont destinées à rendre les procédures transparentes,
- ✚ la possibilité de joueurs (- de 21 ou 23 ans) pour les clubs formateurs dit également être étudiée ainsi que la possibilité pour les joueurs de la catégorie Jeune (filles) de doubler les rencontres sur 2 compétitions maximum de seniors pour permettre au club formateur de faire évoluer les joueuses dans des divisions nationales et avoir un temps de jeu suffisant,
- ✚ il a été évoqué la transition des clubs Pro qui descendent pour des difficultés de reconstruction (contrat Pro),
- ✚ aspect financier : l'utilisation d'un plan comptable adapté aux associations et la mise en place d'un contrôle avec la FFVB ainsi que la mise en place de deux réunions organisées avec des experts de la DNCG.

Le débat engagé par le Président Gil PELLAN et les différentes interventions de Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS, Jacques SHAW, Christian ALBE et Jean-Pierre FLEUTIAUX soulignent que les propositions des clubs doivent permettre de définir une véritable promotion du Volley-Ball que le Comité Directeur Fédéral prendra en compte dans les propositions de l'Assemblée Générale de 2007.

Le Secrétaire Général et le Chargé de mission mettront en place un groupe de travail avec un membre de la CCS, un membre de la CCF, un membre de la CCSR et un membre de la CCA afin d'examiner les propositions des clubs. Il s'agit de la mise en place d'une relation différente entre la FFVB et ses clubs.

Ce projet note aussi l'intérêt de la poursuite de cette réflexion avec les clubs de N2 et N3.

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

2. ADOPTION DES PV

2.1. PV des Comités Directeurs Fédéraux

PV du CDF n°1 du 23/09/2006 → Adopté

2.2. PV des Bureaux Exécutifs

PV du BE n°4 du 02/11/2006 → Adopté

PV du BE n°5 du 09/12/2006 → Adopté

PV du BE n°6 du 12/01/2007 → Adopté

2.3. PV des Commissions Centrales (adoptés aux PV des BE n°4, 5 et 6)

PV de la CCS n°3 du 22/09/2006 → Adopté

PV de la CCS n°4 du 18/10/2006 → Adopté

PV de la CCS n°5 du 17/11/2006 → Adopté

PV de la CCS n°6 du 13/12/2006 → Adopté

PV de la CCA n°1 du 30/06/2006 → Adopté

PV de la CCA n°2 du 29/09/2006 → Adopté

PV de la CCA n°3 du 04/11/2006 → Adopté

PV de la CCSR n°1 du 22/09/2006 → Adopté

PV de la CCSR n°2 du 17/11/2006 → Adopté

PV de la CCSR n°3 du 12/01/2007 → Adopté

PV de la CCEE n°2 du 04/12/2006 → Adopté

PV CFCEP n°1 du 24/10/2006 → Adopté

2.4. PV des Commissions de Discipline

PV de la CFA n°1 du 31/07/2006 → Présenté

PV de la CFA n°2 du 07/09/2006 → Présenté

PV de la CFA n°3 du 12/10/2006 → Présenté

PV de la CFA n°4 du 12/12/2006 → Présenté

PV CDLAD n°1 du 28/09/2006 → Présenté

PV CDLAD d'Appel n°1 du 14/11/2006 → Présenté

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

3. VIE FEDERALE

3.1. Communication Assemblée Générale : dates et planning

L'accueil sera assuré par la Ligue Régionale de Basse-Normandie qui s'est déjà largement investie dans la préparation de l'Assemblée Générale 2007 avec la Mairie de Bagnoles de l'Orne, le Centre d'animation et la Chaîne Emeraude qui a pris en charge les hébergements et la restauration.

Programme :

- ✚ Jeudi : Accueil des DOM-TOM, réunion du Bureau Exécutif
- ✚ Vendredi : Réunion DOM-TOM, réunion du Comité Directeur Fédéral, ouverture de l'Assemblée Générale, travaux en ateliers
- ✚ Samedi : Travaux de l'Assemblée Générale et dîner de clôture.

3.2. Développement territorial : Groupe CNOSF – MJSVA

Les réunions (téléphoniques et une à la FFVB) ont permis de lancer une enquête ciblée afin de proposer des réponses aux interrogations du groupe d'étude du CNOSF. Une réunion est prévue le 20 Mars à la FFVB avec le cabinet de consultants AMNIOYS. Un regroupement avec les autres fédérations se fera début Avril.

Rappel : *Les propositions des sous-groupes « Technologies Internet », « Devoirs d'accueil et de formation des clubs (obligations) » et « regroupement de licenciés » sont maintenant en voie de finalisation et seront présentés au Comité Directeur Fédéral pour l'élaboration des propositions de l'Assemblée Générale 2007.*

3.3. Beach Volley : Situation – RGEN et BFI

Le Secrétaire Général rappelle que le Comité Directeur Fédéral doit se prononcer sur quelques points qui sont restés en suspens avant l'envoi dans les Ligues Régionales du Règlement Général des Epreuves Nationales (Titre 2 : Beach Volley) et dans le Projet de BFI n°2, Beach Volley.

Suite à l'envoi du projet des deux documents, RGEN et BFI Beach Volley, une zone technique et une Ligue Régionale ont réagi et le contenu des propositions pour modification a été transmis pour étude à Patrice MARQUET.

Après discussion des différents points soulevés, en particulier : nombre d'équipes dans le Challenge de France, organisation des compétitions regroupant plusieurs Ligues Régionales, indemnités aux arbitres, montant des amendes, frais de déplacements des équipes, managérat des jeunes :

Le Comité Directeur Fédéral entérine la rédaction finale du RGEN – Titre 2 Beach Volley.

Le Comité Directeur Fédéral entérine la rédaction finale du BFI – Beach Volley.

Ces documents seront envoyés aux Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs de Beach Volley.

L'identification des personnes qui sont intéressées par le Beach Volley doit être mise en information auprès de la Fédération par les Présidents des Ligues Régionales (réfèrent Beach Volley).

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

3.4. Catégories Espoirs

Suite à l'analyse effectuée par le groupe de travail :

- *existence d'un championnat espoir ou junior/espoir dans une douzaine de Ligues,*
- *existence d'un championnat espoir mobilisant 65 équipes en Ile de France,*
- *participation de 98 clubs masculins et féminins en Coupe de France espoir,*
- *intérêt dans les grandes villes d'accueillir des étudiants préférant évoluer avec des joueurs du même âge dans des championnats,*
- *risque important d'une perte de licenciés de 21 ans (actuellement 4 600 espoirs licenciés dont environ 2 000 de 21 ans).*

Il est proposé le maintien de la catégorie espoir dans sa forme actuelle.

Le Comité Directeur Fédéral demande à la Commission Centrale des Statuts et Règlements d'étudier les dispositions à prendre pour que ces conclusions deviennent une proposition qui sera présentée à l'Assemblée Générale 2007 avec une application à la saison 2007/2008.

3.5. Devoirs d'accueil et de formation des clubs

Un nouveau titre est proposé à la place d'obligations, en relation avec les objectifs poursuivis :

« Devoirs d'accueil et de formation des clubs ».

L'objectif est de mettre en valeur le travail des clubs en l'inscrivant dans le cadre d'un développement territorial.

Principe : Un certain nombre de points est accordé à chaque équipe de jeunes, école de Volley-Ball, centre de formation, clubs jeunes ainsi qu'un bonus dans certaines conditions de développement. Ce barème d'attribution des points peut être modifié selon les orientations politiques choisies.

Une définition des écoles de Volley-Ball, des centres de formation ainsi que des clubs jeunes accompagnera cette proposition qui sera présentée à la prochaine Assemblée Générale par le Comité Directeur Fédéral et qui répond à un souhait de l'Assemblée Générale 2006.

3.6. Politique de l'emploi

Le Secrétaire Général avait mis l'accent auprès de la Direction Technique Nationale sur l'intérêt de se doter d'outils d'évaluation quantitatifs mesurables sur le développement. Depuis plusieurs années des opérations sont menées dans le cadre du développement auprès des joueurs en particulier et aucun indicateur ne permet d'en mesurer les effets de façon objective.

Le Secrétaire Général remercie le DTN Adjoint et les CTS/FAR qui ont amenés leur contribution, à la mise en place de cette évaluation faite fin 2006 qui a pour but de mesurer les écarts entre les objectifs visés et ceux réalisés, d'avoir un point de mesure visant l'amélioration de la politique mise en place.

Type de postes aidés dans le cadre du plan fédéral : 1 poste CAE, 6 postes EJ en renouvellement, 11 postes PSE, 3 postes tremplin, 2 postes insertion emploi, 23 postes CDI ainsi que 5 entraîneurs pôles espoir et 11 postes « Soyez Sport » (financement MJSVA).

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

Jean-Marie SCHMITT présente le résultat de cette évaluation, présentation des 4 fiches d'évaluation :

- création de nouvelles structures : mesurer l'évolution des clubs en général mais aussi le type de Volley-Ball pratiqué,
- action en direction des jeunes : actions menées pour aller à la rencontre des jeunes et les amener vers une pratique du Volley-Ball en club,
- formation des cadres : actions menées pour permettre la structuration des clubs, développer la qualité des prestations offertes,
- nouveaux pratiquants : moyens mis en œuvre.

Les réponses :

Avec l'impulsion donnée par la politique de l'emploi, c'est actuellement 51 personnes qui travaillent sur l'ensemble du territoire français, 39 Agents ont permis une analyse selon les critères retenus. Compte tenu des changements d'employés ou de personnes recrutées récemment, on se basera plus sur le calcul de l'objectif d'heures pour l'année à venir pour constater que chaque employé effectue en moyenne 1 540 heures (ce qui correspond bien aux 7 heures par jour). La première satisfaction est d'avoir des personnes qui travaillent pour la majorité sur les missions à l'origine de leurs contrats. L'étude montre que le volume horaire est assez bien réparti sur les 4 volets de leurs missions.

Les résultats :

- Actions dans les écoles :
 - il faut toucher 100 enfants par action pour en retenir 10 en moyenne
 - 198,5 enfants touchés par « smashy » par agent
 - objectif : 286
 - on peut espérer 27 nouveaux arrivants dans les écoles de Volley-Ball chaque année (pérennisation assurée)
- Actions de créations d'écoles de Volley-Ball :
 - 4 écoles par agents
 - objectif : 7
 - si l'action se confirme : pérennisation à long terme du poste
- Formation des éducateurs de Volley-Ball :
 - objectif 1,6 : nombre de stagiaires par formation X nombre d'agents
 - permet de drainer les enfants issus des différentes actions
- Mini-Volley et actions de regroupements :
 - 6 619 jeunes
 - objectif : 9 000 pour les évènements
- Accueil de ces publics :
 - 168 clubs créés ou réactivés
 - 218 espérés pour l'année prochaine

Francis DRUENNE : Mise en place de moyens financiers du secteur développement, opération avec l'UNSS pour les scolaires à la rentrée, contenu sur un cd-rom pour sensibiliser les enseignants sur le Volley-Ball avec Brigitte TROUILLET.

Rappel : Colloque des 19 et 20 Mai, Baby-Volley.

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

3.7. Coupe de France (Jeunes et Seniors)

Coupe de France Masculin : à Cannes les 24 et 25 Mars 2007.

Coupe de France Féminine : à Auxerre les 6 et 7 Avril 2007.

Les rencontres Interpôles qui devaient se dérouler en même temps ne peuvent plus se tenir à ces dates suite aux qualifications des Equipes de France aux Championnats d'Europe. Les rencontres se dérouleront à Issoire pour les filles et à Chartres pour les garçons.

3.8. Commission des Agents Sportifs

Le Secrétaire Général présente la nouvelle composition de la Commission des Agents Sportifs, modifiée à la suite de la démission et l'indisponibilité de certains membres de l'ancienne commission.

Le Comité Directeur Fédéral **adopte à l'unanimité** la composition de la Commission des Agents Sportifs, elle est la suivante :

- **Président** : Gauthier MOREUIL
- **Personnalités qualifiées** :
 - **Sportif** :
titulaire : Serge ELOI
suppléant : Olivier GERAL
 - **Juridique** :
titulaire : Laurent MOREUIL
suppléant : Jean-Philippe LACHAUME
- **Représentants des sportifs** :
titulaire : Bruno CHATEAU
suppléant : Jean-Charles MONNERAYE
- **Représentants des agents Sportifs** :
titulaire : Joseph BRONDE
suppléant : Georges MATIJASEVIC
- **Représentants des sociétés sportives** :
titulaire : Jean PERIOU
suppléant : Jean-Claude TREMINTIN
- **Représentants des entraîneurs** :
titulaire : Eric SALANOUBAT
suppléant : Christophe HAFFNER
- **Représentants de la Ligue Nationale de Volley-Ball (LNV)** :
titulaire : Pierre COQUAND
suppléant : Jacques HAEZEBROUCK
- **Représentants de la Direction Technique Nationale** :
titulaire : Michel COGNE
suppléant : Pierre LABORIE
- **Représentants du CNOSF** :
titulaire : Jean-Pierre KARAQUILLO
suppléant : Lisa SINANIAN
- **Représentant de l'ANPE** :
Francis CARMONA

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

4. POINT FINANCIER

4.1. Situation financière

Le Trésorier Général informe les membres du Comité Directeur Fédéral que le compte d'exploitation et le bilan ont été établis le 31 Janvier et transmis à la commissaire aux comptes.

Il rappelle que le compte d'exploitation subit les effets de la non augmentation des licences à l'Assemblée Générale ainsi que l'échec de la mise en place de l'opération « le Volley j'adore », opération destinée à la politique de l'emploi mise en place il y a deux ans.

Lorsque les documents financiers auront reçu l'aval de la commissaire aux comptes, il fera l'objet d'un commentaire plus approfondi.

Même si le résultat obtenu sera positif cette année, il faut aussi se rappeler le déficit du budget et la prévision négative de l'année 2007 qui nécessitera de faire des propositions aux délégués de l'Assemblée Générale 2007.

Une première approche sera faite à la réunion des Présidents de Ligues Régionales en Mars.

5. DTN

5.1. Secteur Féminin

Le Directeur Technique National rappelle les résultats de l'Equipe de France Cadettes et l'excellence des résultats de cette qualification. L'équipe de France Juniors au TQCM en Mai.

Il rappelle que l'équipe féminine senior participera au Championnat d'Europe avec 15 autres équipes.

La convention cadre d'emploi avec les cadres en référence à la directive du 9 Octobre a été mise en place ainsi que l'établissement des lettres de missions entre la DTN et les Directions Régionales.

Le Directeur Technique National rappelle qu'en plus du poste de Marc FRANCASTEL, admis dans le corps des professeurs de sport en Septembre, mise en place le 1^{er} Janvier en Ile de France, il faudra également prendre en compte que Olivier AUDABRAM a été admis sur la liste supplémentaire et intégrera le corps des professeurs de sport le 1^{er} Septembre 2008.

Encadrement de la filière féminine :

Pôle France de Toulouse : 3 professeurs de sport
 Pôle France de Châtenay-Malabry : 1 professeur de sport et 1 emploi aidé
 Wattignies : 1 emploi aidé
 Nancy : 1 professeur de sport
 Mulhouse : 1 professeur de sport
 Lyon : 1 emploi aidé
 Boulouris : 1 professeur de sport
 Bordeaux : 1 emploi aidé
 Sablé sur Sarthe : 1 emploi aidé
 Riom : 1 professeur de sport

Un débat s'engage sur les conditions de la détection et il est mis en évidence que ce point est important pour l'avenir, ce regard ne doit pas rester uniquement sur la filière Volley-Ball. Un accompagnement des élèves à l'entrée en pôle doit être mis en place pour favoriser les relations entre les cadres et les parents.

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
 Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
 Date de diffusion : 16/03/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

5.2. Secteur Beach Volley

La structure couverte provisoire est montée sur Toulouse et permet un accompagnement de la formation Beach Volley.

3 équipes féminines : Sarpaux/Faure ; Kadjo/Barrera ; Giaoui/Hamzaoui
2 équipes masculines : Andy et Kevin Ces ; Deulofeu/Salvetti

Le programme d'entraînement est en fin de finalisation avec les entraîneurs.

5.3. Secteur Masculin

Qualification de l'équipe Cadets au championnat d'Europe en Avril et participation des juniors au TQCM en Mai.

La France est candidate à l'organisation des Championnats d'Europe 2009, la filière de formation et la DTN propose de permettre l'accès du CNVB en Pro B pour la saison 2008/2009 et du pôle de Châtenay-Malabry en N2 pour 2008/2009. Cette proposition sera étudiée.

Philippe BLAIN dresse un bilan des Championnats du Monde 2006. Il rappelle l'objectif de qualification pour les Jeux Olympiques de 2008 à Pékin.

Il fallait renouveler l'équipe de 2004 et faire participer l'Equipe de France à un maximum de compétitions mondiales.

Les joueurs ont fait preuve de cohésion au cours des Championnats du Monde au Japon. La perte de Sébastien RUETTE et de Vincent MONTMEAT a créé une difficulté que les différents membres de l'équipe ont résolu, Frantz GRANVORKA et Romain VADELEUX en particulier.

L'importance de la suite du programme vise la qualification pour les Jeux Olympiques. Cela passe par les Championnats d'Europe et la Coupe du Monde ainsi que la Ligue Mondiale. La difficulté est de permettre aux joueurs d'être performants au moment des compétitions en relation avec les clubs.

Le programme A' doit aussi permettre d'éventuels remplacements de la future équipe de 2009.

La collaboration avec les clubs de Pro A est importante pour permettre la préparation des joueurs et la compétition des Championnats de France.

Planning de l'équipe A :

- Ligue Mondiale (finale)
- Vacances, préparation aux Championnats d'Europe
- Tournoi de France
- Championnats d'Europe
- Vacances et préparation pour le Championnat de France
- Préparation et Coupe du Monde

Philippe BLAIN rappelle également le programme de la préparation olympique et les différentes solutions de qualifications.

Le Président Gil PELLAN et le Comité Directeur Fédéral remercient Philippe BLAIN et son staff pour l'excellent travail de toute l'équipe pour les résultats obtenus et son investissement pour 2007.

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
Date de diffusion : 16/03/2007
Auteur : Daniel MURAIL

6. LNV

6.1. Calendrier

Le Président Pierre COQUAND s'associe aux remerciements envers l'Equipe de France et son staff et s'exprime sur la difficulté de la mise en place du Championnat de France. Les Présidents de clubs de Pro A se rangent dans cette perspective mais le Président Pierre COQUAND renouvelle ses observations sur les difficultés posées par un calendrier réduit par les tournois et les temps de mise à disposition du championnat 2007/2008.

Les deux Présidents se rencontreront le 16 Février 2007 en vue de la réunion du Comité Directeur de la LNV.

6.2. Avenants à la convention

Le Président Pierre COQUAND renouvelle sa demande pour le traitement des avenants sur la DNCG et les indemnités des Internationaux.

7. COMMUNICATION

Pas de point à l'ordre du jour.

8. MARKETING

Pas de point à l'ordre du jour.

9. INTERNATIONAL

Pas de point à l'ordre du jour.

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

Le Président,
Gil PELLAN

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

.../...

Date de rédaction : 06/02/2007
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007
Date de diffusion : 16/03/2007
Auteur : Daniel MURAIL